

Mercuriale SARL

Politique de référencement Fournisseurs

L'objectif de la politique de référencement de Mercuriale sarl est de réaliser un accord de partenariat avec ses fournisseurs, apportant des garanties pour les 2 parties.

L'accord de partenariat est appelé « gestion de mercuriale et communication », il est destiné aux 2 grands types d'acteurs amont avec lesquels la société entretient des relations commerciales régulières.

Ce sont :

-Les industriels

-Les distributeurs

Détail des composantes par type d'acteur

L'accord industriel « gestion de mercuriale et communication »

L'objectif est d'apporter à chacune des parties des avantages commerciaux à la fois sur le plan qualitatif et quantitatif.

Les attentes de Mercuriale sarl

Les attentes se situent à 2 niveaux -Le niveau conditions d'aide au marché -Le niveau communication

Niveau aides aux marchés

Les attentes se situent au plan des « aides d'usine » que peut apporter l'industriel aux distributeurs. Le rôle de Mercuriale sarl s'identifie au suivi de l'application de ces aides. Ces aides peuvent être effectives pendant toute la durée de l'accord industriel de gestion, mais peuvent être également temporaire comme des promotions ou accords conjoncturels, par exemple. Nota : Ces aides ne sont pas perçues par Mercuriale sarl, elles sont prises en compte par les distributeurs dans leurs cotations, elles bénéficient ainsi directement aux clients utilisateurs de la mercuriale, gérée par Mercuriale sarl

Niveau communication

Les attentes se situent sur la mise à disposition de fiches techniques produit avec une actualisation annuelle ou semestrielle, présentée sous forme numérique avec enregistrement dans les moteurs de recherche de la rubrique « Doc Tech » du site

<http://www.mercuriale.net>

La rubrique « doc tech » est accessible à tout utilisateur quelque soit son statut, client ou non des entreprises abonnées à Mercuriale sarl

Les réalisations *Mercuriale sarl* pour le compte des industriels

- La mise en place des produits de l'industriel dans la mercuriale « marché »
- Le lien d'information vers les fiches technique pour les produits mercuriale.
- Le transfert aux utilisateurs des informations industrielles
- La mise en place de Tests produits et synthèse des perceptions utilisateurs
- Le Relais Internet de <http://www.mercuriale.net> vers le site industriel
- L'engagement quantitatif possible sur certains produits « aide d'usine »
- Les Informations sur le marché restauration collective dont :
 - o Evolution des familles et des sous famille de produits.
 - o Indice Mercuriale sur le cours des produits.

Nota : Les produits mis en liste mercuriale sont classés en 3 catégories

- Les produits 20/80 identifiés par la lettre A
- Les produits essentiels. Complémentaires de la catégorie précédente mais n'entrant pas globalement dans celle-ci. Il convient de noter que ces produits sont pour la majorité des produits 20/80 dans la sous famille à laquelle ils appartiennent. Ils sont identifiés par la lettre B
- Les autres produits Leur présence est liée aux demandes des clients ou des exigences dues par exemple au code des marchés (version MAPA 2006) pour les établissements publics Ces produits ne sont pas en général lettrés

Les contreparties Financières

Pour la réalisation de cette activité auprès des industriels *Mercuriale sarl* prétend à une rémunération attractive sous forme Forfaitaire annuelle fixe prenant en compte le nombre de produits de l'industriel.

L'accord Distributeur « gestion de mercuriale et communication »

L'objectif est d'apporter à chacune des parties des avantages commerciaux à la fois sur le plan qualitatif et quantitatif.

Les attentes de *Mercuriale sarl*

Les attentes se situent à 2 niveaux

Le niveau des conditions de gestion des prix pour les mercuriales de produits

Le niveau des conditions logistiques et administratives.

Niveau : gestion des prix

Les prix gérés par *Mercuriale sarl* le sont uniquement pour une mercuriale dite « mercuriale à prix net », les prix sont en général, sauf cours particuliers, fermes au trimestre civil. Les mises à jour des listes de produits sont faites 2 fois par an en même temps que les mises à jour tarifaire, appliquées en Avril et octobre.

Niveau : conditions logistiques et administratives

Elles correspondent au cahier des clauses administratives en vigueur, des types marchés publics avec notamment la définition des conditions de livraison.

Réalisations *Mercuriale sarl* pour le compte des distributeurs

- Mise en place des offres des distributeurs dans la mercuriale « marché » gérée par *Mercuriale sarl*
- Suivi, maintenance, mise à jour des prix code marque et vérification des bases UC. (unité de comparaison)
- Transfert aux mandataires des éléments fournisseurs -Relais Internet de *Mercuriale sarl* vers les sites distributeurs
 - Dont entrée des zones de chalandises.
- Engagement possible sur volume d'activité
- Informations sur le marché restauration collective
 - o Evolution des familles et des sous famille de produits.
 - o Indice Mercuriale sur le cours des produits.
 - o Informations sur menus prévisionnels
 - o Recherche produits (composantes Menus)

Les contreparties Financières

Pour la réalisation de cette activité auprès des distributeurs *Mercuriale sarl* prétend à une rémunération attractive sous forme Forfaitaire annuelle prenant en compte le nombre de produits, de famille de produits, des distributeurs et leur part de marché potentiel.

Nota : à ces conditions peuvent être ajoutées les conditions de communication du type industriel, notamment pour les Fiches des produits des distributeurs ayant leur(s) marque(s) distributeur (MDD). La parution de fiches techniques produit faisant l'objet d'un devis personnalisé.

Observations particulières

Mercuriale sarl s'interdit de toute exclusivité tant auprès des industriels des distributeurs ou de ses clients.

Chaque client de Mercuriale sarl bénéficie des mêmes avantages de service et de la même mercuriale négociée ainsi à prix nets.

Mercuriale sarl s'interdit de toute ingérence dans la politique commerciale de ses adhérents.

Les adhérents de Mercuriale sarl sont pour leur majorité des groupements de collectivités publiques ou privées. Ils peuvent pour certaines catégories de famille de produits négociées être un groupement constitué de personnes privées ou d'entreprises, ou d'associations ce à titre d'exemple.

Les familles de produits traitées

-Les produits alimentaires -Les produits d'entretien et d'hygiène -Les produits de fournitures de bureaux

-Les divers services complémentaires (contrats entretien, laboratoire, etc. ...) Et tout marché concurrentiel type (exemple : véhicules ...)

L'objectif commercial de Mercuriale sarl est de développer sa puissance de négociation afin d'apporter par synergie les meilleures conditions d'achat et les meilleurs services possibles à ses adhérents